



ARRETE FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DU :

Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire

CERTIFICAT DE SYNTHESE CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE

Année universitaire 2022-2023

VU le code de l'éducation ;

VU l'arrêté du 6 juillet 2022 accréditant l'Université Rennes 1 en vue de la délivrance des diplômes nationaux ;

VU l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire

VU la délibération du CA relatif au règlement des examens, concours et jurys de l'Université de Rennes 1 du 23 mai 2019 après avis de la CFVU du 16 mai 2019 ;

Annule et remplace l'arrêté du 19 septembre 2022 ;

Le Président de l'Université Rennes 1

ARRÊTE :

Article 1 :

La liste des membres du jury

Président :

| Nom | Prénom | Qualité |
|---------|--------|---------|
| BEDOUIN | Yvan | MCU-PH |

Membres :

| Nom | Prénom | Qualité |
|------------|-----------|---------|
| BREZULIER | Damien | MCU-PH |
| DAVIT-BEAL | Thiphaine | PU-PH |
| DAUTEL | Anne | MCU-PH |
| BADER | Gérard | MCU-PH |

Article 2 :

En cas de modification de la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour désigner de nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, 15/11/2022
P/Le Président et par délégation
Le Directeur de la DFVU – Guillaume Brault

Affiché le : 16.11.2022